

Procès-verbal du 1^{er} Conseil d'école Marcel Pagnol – Année scolaire 2022/2023

Mardi 18 octobre à 18h

Présents :

École : Mmes Gres, Goddard, Capdeville, Sanchez, Tenain, Gautier, Leonardo, Thollon, Ortis, Peyrou, Paget, Ponroy-Icher, Paul-Victor, Rouquette, Tzigankoff et M. Icher (directeur)

Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale : Mme Valet

Mairie : Mme Belmonte (adjointe au maire), Mme Sicard (responsable du service scolaire), Mme Mycon (directrice de l'ALAE)

Représentants des parents :

- F.C.P.E : Mmes Rivat, Quézédé, Darquié, Mothe, Thiam - MM. Dubernay et Henry

- ALPE : Mmes Soulé et Servant

M. Clerc (Inspecteur de l'Éducation Nationale) est excusé, ainsi que Mmes Malassis, Malherbe et Valières (enseignantes).

1- Structure de l'école :

a) *Point sur les Effectifs – 18 classes avec 476 élèves inscrits à ce jour, dont 52 élèves en maternelle – il y a eu pas mal de mouvement depuis la rentrée avec 4 départs (dont 1 fratrie de 3 enfants) et 1 arrivée.*

PS Mme Gres	27 PS	52 élèves en maternelle
MS-GS Mme Goddard	25 (13 MS et 12 GS)	
CP Mmes Capdeville et Petit	26	90 CP
CP Mme Sanchez	25	
CP Mme Valières	26	
CP-CE1 Mme Tenain	23 (13 CP- 10 CE1)	90 CE1
CE1 Mme Gautier	27	
CE1 Mmes Leonardo et Lassabe	26	
CE1 Mmes Thollon et Petit	27	78 CE2
CE2 Mmes Malassis et Vigier	26	
CE2 Mme Ortis	26	
CE2 Mme Peyrou	26	78 CM1
CM1 Mme Paget	28	
CM1 Mme Ponroy-Icher	28	
CM1-CM2 Mme Malherbe	27 (10 CM1 – 17 CM2)	88 CM2
CM1-CM2 Mme Paul-Victor	27 (12 CM1–15 CM2)	
CM2 Mme Rouquette	28	
CM2 Mme Tzigankoff	28	

Les effectifs sur la commune de Plaisance restent une grande source d'inquiétude même si un certain tassement semble se dessiner.

A titre indicatif les prévisions d'effectifs demandées par l'inspection académique (en novembre puis en février de chaque année scolaire) annonçaient 474 élèves pour la rentrée 2022.

Mais il est très difficile d'avoir une réelle visibilité avec ces prévisions d'effectifs. Des départs et arrivées en cours d'année restent toujours possibles.

Pour information :

Prévisions d'effectifs Novembre N-1	Effectifs au 1er/09	Effectifs en fin d'année scolaire
<i>Octobre 2022 : 75 GS inscrits aux 3 Pommes et 12 à Pagnol = 87 futurs CP / 88 CM2 quittant l'école....</i>		
<i>Prévision : stabilité de l'effectif pour la rentrée de septembre 2023</i>		
Nov. 2021: 474	Sept. 2022 : 476 (→)	Juin 2023 : ?
Nov. 2020 : 447	Sept. 2021 : 454 (↑)	Juin 2022 : 461 (↑)
Nov. 2019: 422	Sept. 2020 : 425 (→)	Juin 2021 : 431 (↑)
Nov. 2018 : 416	Sept. 2019: 423 (↑)	Juin 2020 : 416 (↓)
Nov. 2017 : 350	Sept. 2018 : 388 (↑) <i>création de la maternelle</i>	Juin 2019 : 395 (↑)
Nov. 2016 : 309	Sept. 2017 : 346 (↑) <i>intégration d'une demi-classe de maternelle</i>	Juin 2018 : 336 (↓)

b) *AESH au sein de l'école* : 22 élèves bénéficient d'un accompagnement en classe et pour ce faire 12 AVS sont nommées : il en faudrait 2 de plus pour répondre aux réels besoins des élèves concernés : ces personnes sont appelées AVS mais la dénomination exacte est AESH : accompagnant d'enfant en situation de handicap.

c) *ATSEM* : Mme Borde dans la classe de Mme Goddard en MS-GS et Mmes Hebert et Longchal dans la classe de Mme Grès en PS.

d) *Contrats de service civique* : Saffya, Judikaël, Anthony et Kévin ont signé un contrat de service civique au sein de l'école.

Chargés de veiller à la bonne sécurisation du bâtiment, ils sont un soutien au travail de direction, à l'encadrement des classes (Judikaël en maternelle) sur des temps particuliers (Anthony en informatique-BCD et en sport) et peuvent accompagner des élèves qui rencontrent des difficultés particulières.

e) *Autres personnels enseignants présents dans l'école* :

Psychologue scolaire : Mme Frontil-Dubosc est joignable au numéro suivant : 05.62.13.52.71. Elle peut être sollicitée par les enseignant-e-s pour faire des observations en classe et/ou travailler avec des enfants avec l'accord préalable de leurs familles ; elle peut également être contactée directement par les familles.

Enseignante du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) : Mme Boisseau, est une enseignante spécialisée qui intervient en CP sur le comportement des enfants pour les aider à devenir élèves. Elle interviendra à partir du 18/11 chaque vendredi matin auprès d'élèves signalés par les enseignantes et après accord des parents.

Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) de l'IME (Institut Médico-Éducatif) St Jean : une partie de la salle informatique est réservée à l'accueil de cette unité d'enseignement. Depuis le début de l'année les élèves ne sont pas encore venus mais il est prévu qu'ils viennent chaque mardi matin accompagnés d'une enseignante spécialisée et d'une éducatrice à partir de la rentrée de novembre.

f) *Équipe d'animation* :

Mme Mycon est la directrice de l'ALAE, Anaïs et Justine sont 2 directrice adjointes.

Il y a actuellement 19 animatrices-animateurs nommés sur l'élémentaire (+ 3 à la direction) et 5 sur la maternelle de l'école Pagnol (3 ATSEM + 2 animatrices).

Ils interviennent de 7h30 à 8h50, puis de 12h à 14h05 et enfin de 16h30 à 18h30.

Les rencontres avec le directeur d'école sont régulières pour assurer le suivi des problèmes et des comportements déviants. Le règlement à destination des élèves est le même sur le temps scolaire et sur le temps ALAE.

2- Règlement intérieur de l'école :

- a) Présentation et vote du règlement intérieur : l'éducation nationale a proposé une nouvelle version qui semble plus claire.

Précision sur les horaires d'ouverture l'école : l'accueil des élèves inscrits à l'ALAE commence bien à 16h30 (à la fin des cours) mais les parents souhaitant récupérer leur(s) enfant(s) ne peuvent le faire qu'à partir de 16h40, pour laisser le temps aux élèves non inscrits de quitter l'école : c'est une mesure visant à garantir la sécurité des élèves quittant l'école.

- b) Présentation du règlement à destination des élèves : comme indiqué précédemment ce règlement s'applique sur tout le temps de présence des élèves à l'école.

Rectificatif règlement des élèves : les cartes Défi Nature sont autorisées car elles s'apparentent plus à un jeu de société. Il n'y a pas d'échanges de cartes.

- c) Autres Annexes au règlement intérieur : droits et devoirs de la communauté éducative (enseignants - personnels ALAE - parents) / charte de la laïcité

Le règlement est adopté par le Conseil d'école à 19h10.

Il est disponible sur le blog de l'école :

<https://edu1d.ac-toulouse.fr/blog31/elem-pagnol-plaisance-du-touch/>

3- Budget de l'école et aménagements :

Le budget de l'école se compose :

- d'une coopérative scolaire alimentée essentiellement par les participations des familles et dons des associations de parents d'élèves ;
- d'un budget par élève alloué par la mairie.

Mme Peyrou et M. Icher assurent la gestion de la coopérative scolaire.

Pour l'année 2021/2022 :

- le total des charges s'élève à 13 734,35 €
- le total des recettes s'élève à 10 967,25 €
- le résultat de l'année fait donc apparaître un solde négatif de - 2 767,10 €
- *le nombre de sorties en 2021/2022 a été en nette hausse par rapport aux 2 années précédentes impactées par la situation sanitaire... mais sorties dont le coût financier a nettement augmenté avec notamment une hausse considérable du coût des transports (par exemple : déplacement à Toulouse avant 2020 : 80 euros / déplacement identique en 2022 : 125 euros)*
- au 1^{er}/09/2022, la coopérative disposait de 5 570,79 €

La participation des familles pour l'année 2022/2023 s'élève à 6 395 €, soit un don moyen par enfant de 13,43 €. Le conseil des maîtres remercie toutes les familles participantes et rappelle que la coopérative scolaire est une caisse de solidarité qui permet de financer différents projets de classe, de cycle ou d'école : sorties pédagogiques, culturelles, animations ou achats de divers matériels visant à enrichir la vie scolaire des enfants.

L'équipe enseignante remercie ALPE et FCPE pour leur participation à la coopérative scolaire et pour toutes les actions engagées afin d'apporter des solutions de financement.

Actions portées par la FCPE :

- vente de sapins de Noël (vendredi 2 décembre)
- vente de gâteaux

Actions portées par ALPE :

- vente de gâteaux (2 ventes prévues cette année)
- bourse annuelle aux vêtements et aux jouets (we du 22 et 23 octobre pour l'édition 2022)
- recyclage des compotes et de stylos usagés

Toutes ces actions seront renouvelées cette année.

La vente des photographies (de classe et individuelles) représente aussi un budget recettes important. Le même prestataire que l'an passé est retenu. Les parents étaient plutôt satisfaits l'an dernier mais souhaiteraient des cartes de vœux avec photo de l'élève. Demande déjà relayée auprès du photographe et qui sera de nouveau rappelée lors de sa venue pour les photos prévues les 20 et 21 octobre.

Le budget alloué par la municipalité se compose de 2 pôles :

- pour les fournitures scolaires pour un total de 38€47 par élève
- pour les sorties scolaires (transports, sorties culturelles,) pour un montant de 24€08 pour un élève d'élémentaire et 14€75 pour un élève de maternelle.

Une requête est relayée aux élues pour obtenir un budget « sorties scolaires » équivalent entre maternelle et élémentaire.

Les sorties culturelles sont financées prioritairement par le budget mairie. Il y a des intervenants qui ne peuvent pas être défrayés par la mairie, on utilise alors la coopérative scolaire et celle-ci vient ensuite prendre le relai du budget mairie lorsque celui-ci est épuisé.

Il n'y a pas d'augmentation du budget cette année. Mme Belmonte fait un rappel sur le budget des travaux faits par la mairie.

Si des familles ont des difficultés financières, il faut qu'elles se rapprochent du CCAS (pour financer la cantine, des sorties, ...). Les dossiers sont étudiés anonymement.

Aménagements réalisés dans l'école :

- * La cage de l'escalier n°2 a été repeinte.
 - * La cour de Pagnol 2 a été en partie réaménagée (vieilles souches d'arbres morts enlevées) et un nouvel emplacement pour les vélos sera bientôt opérationnel.
 - * Les ordinateurs de la salle informatique ont été changés : 16 nouveaux ordinateurs portables installés. Les anciens sont en cours de redistribution dans les écoles ce qui permettrait de mettre un ordinateur portable à disposition des classes.
 - * L'occultation de la clôture de la rue des écoles est à l'étude. Le marché est en cours. Les travaux devraient avoir lieu au 1^{er} trimestre 2023.
 - * Renforcement de l'insonorisation de la salle ALAE en maternelle (salle Papillon).
 - * Peinture et aménagement de la nouvelle classe.
 - * Changement de 2 vidéo-projecteurs en CM2 (programmés pour les vacances d'octobre 2022).
 - * Un vidéo-projecteur est en panne dans une classe depuis début d'octobre : son renouvellement devrait être possible aux mêmes dates.
- * Les parents rappellent qu'ils attendent toujours un abri sur le parvis de l'école. Cette installation prévue dans le projet initial de réaménagement du parvis de l'école n'a jamais vu le jour. Aujourd'hui cet aménagement n'est pas la priorité des choix effectués en mairie dans le budget travaux sur les écoles.

Questionnements des parents :

Organisation des services de restauration : le nombre d'élèves présents chaque jour en cantine est très important. Cela demande une sacrée organisation mais la grandeur de la salle de restauration et l'implication des personnels permettent de gérer ce nombre. Les premiers jours de rentrée, les horaires de passage n'étaient pas encore bien rodés : depuis début octobre, les horaires de début et fin des services sont mieux encadrés : les derniers élèves se présentent en cantine à 13h30. La directrice de l'ALAE est très attentive à cette difficulté.

Mme Sicard, responsable du service scolaire, relève les difficultés de personnel rencontrées en cantine notamment : il y a eu des absences qui ont impacté le bon déroulement du service. Cela a par exemple amené le personnel à mettre à disposition des couverts jetables (recyclables).

Les parents s'interrogent aussi sur d'éventuels repas froids livrés depuis le début de l'année. Mme Mycon, directrice de l'ALAE et Mme Sicard s'étonnent de cette remontée car elles n'ont pas souvenir de repas froids servis cette année.

Le maintien d'un repas chaud chaque jour reste la règle tout comme le tri des déchets en fin de repas qui continue cette année.

Les représentants de parents d'élèves sont d'ailleurs invités à venir manger une fois en cantine : organisation à prévoir avec le service restauration.

Organisation des temps d'accueil (ALAE) : l'autre difficulté liée à un effectif important sur l'école Pagnol est le nombre de salles d'activités à disposition, notamment les jours de pluie. Les espaces extérieurs sont suffisants et appréciés mais en cas de pluie il est évident que les lieux mis à disposition peuvent paraître insuffisants. Cela est aussi vrai les jours de pluie pendant les temps de récréation. Entre 12h et 14h, il y a la possibilité d'utiliser le gymnase, ce qui est un soutien important. Le préfabriqué situé dans la cour de Pagnol 2 a été réaménagé permettant d'accueillir des élèves et de prévoir des activités. Une réflexion est en cours en mairie pour trouver des solutions d'accueil pour les temps ALAE (*installation d'un préfabriqué supplémentaire?*).

Questionnements sur le portail Famille et le calendrier d'inscriptions en début d'année :

La FCPE a remonté dès le 26/09 par mail à la mairie des dysfonctionnements du portail Famille et les difficultés pour les parents de mise à jour des inscriptions ALAE sitôt les activités extra-scolaires de leurs enfants connues.

ALPE soutient ces remarques et espère aussi des aménagements possibles.

Les représentants de parents d'élèves regrettent qu'une rencontre n'ait pas été possible dès la remontée des problèmes pour tenter de trouver des solutions. Mme Sicard indique que des améliorations ont d'ores et déjà été apportées (*visualisation plus claire de la validation des inscriptions*) et propose que 2 représentants de parents viennent au service éducation pour utiliser le Portail Famille et montrer ses éventuels dysfonctionnements.

Les questions relatives au Portail Famille ne concernant pas uniquement l'école Pagnol, une rencontre avec les représentants parents de toutes les écoles aura lieu avec M. Le Maire le 30/11.

Lors de cette réunion sera aussi abordée la question des locaux pour l'ALAE.

Enfin, concernant les procédures d'inscription via le portail Famille et les informations concernant le fonctionnement des services ALAE, la Mairie a mis en place un service d'alerte par SMS.

La séance est levée à 19h50.